

Rural Infos

La lettre d'informations des maires ruraux adhérents de Saône-et-Loire

Une association du réseau des Maires ruraux de France



Rural-Infos du 5 juillet 2021 - N°51
Lettre d'information hebdomadaire aux adhérents

Où en est-on de l'installation des nouveaux pylônes prévus en 2021 en Saône-et-Loire pour la téléphonie mobile ?

En janvier 2018, le Gouvernement annonçait des engagements des opérateurs pour accélérer la couverture mobile des territoires. Le « New Deal Mobile » s'inscrit dans cette politique publique indispensable pour les territoires ruraux.

Cédric O, secrétaire d'Etat chargé de la Transition Numérique et des Communications électroniques, a signé mi-décembre 2020 deux nouveaux arrêtés ministériels définissant au plan national 593 nouveaux sites, jusqu'alors non ou mal couverts en téléphonie mobile*, pour lesquels les opérateurs Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR doivent fournir une couverture 4G au plus tard au bout de 2 ans.

Les nouveaux sites à couvrir prioritairement ont été identifiés et priorisés dans le cadre d'un travail collaboratif avec la Préfecture 71, à travers une équipe-projet locale. Les communes retenues en 2021 sont : Saint-Boil, La Chapelle au Mans, St Didier en Bresse, Lucenay, Sagy, Curdin, La Chapelle au Mans, Neuvy-Grandchamp, les Guerreux et Saint Racho.

Cette année, la Préfecture a associé les parties prenantes à une réunion d'avancement qui s'est tenue le 1^{er} Juillet en présence des Maires concernés. Dans la plupart des cas les travaux avancent lorsque les terrains ont été identifiés. Le repérage du terrain reste à faire à Les Guerreux.

Suivons de près ce déploiement indispensable pour nous mettre à égalité des territoires urbains !

:

Fonds de développement de la vie associative (FDVA 71).

Le collège départemental s'est réuni le 9 Juin pour donner son avis sur les propositions du Service de la jeunesse, de l'engagement et des sports

Pour cette année 2021, l'enveloppe départementale était de 218 358 € et a été augmentée exceptionnellement de 137 748 € provenant de comptes bancaires en déshérence. 284 dossiers ont été déposés cette année soit une forte augmentation par rapport à 2020. Sous réserve de validation par le Préfet de Région, 167 associations devraient être bénéficiaires d'une subvention, qui s'élèvera en moyenne à 2 394€.

JF Farenc et M. Pepe sont intervenus en faveur d'un soutien accentué à la Fédération des cantines scolaires animée par le Maire de Les Bizots, qui apporte son conseil aux Maires pour la gestion des cantines scolaires.

Les Maires doivent continuer à promouvoir ce Fonds, parfois encore mal connu, auprès de leur réseau associatif.

Formation

Les maires ruraux diplômés de Sciences Po

L'AMRF, et Sciences Po Lyon s'associent pour créer un parcours de formation Diplôme d'établissement Ruralité et mandat communal (DERUMAC) proposé aux élus des territoires ruraux, et en particulier des communes de moins de 3500 habitants. Premières sessions fin 2021. Si vous êtes intéressée.e.s, le signaler à amrf@amrf.fr (Objet : Formation)

Lire le communiqué : <https://cutt.ly/tmgvEz4>

Agir

Stimuler la création d'une épicerie

L'AMRF est partenaire de Bouge ton coq et Mon épi pour encourager les habitants à s'organiser et créer une épicerie associative.

En savoir plus : <https://cutt.ly/0mgLiVi>

Glossaire

Tout comprendre sur l'action publique

Retrouvez ici l'Abécédaire des territoires : <https://cutt.ly/bmgvYGg>

Prix territoriaux La Gazette/GMF

Déposez votre dossier

Toutes les collectivités territoriales peuvent concourir pour valoriser leurs innovations locales, leur démarche transversale et le travail de leurs équipes. Déposez votre dossier de candidature et ses annexes jusqu'au 16 juillet 2021 sur le site www.prix-territoriaux.fr à l'aide du formulaire numérique.

Déposez votre dossier : <https://bit.ly/3cfz8rN>

Propagande électorale

Dysfonctionnement lors des dernières élections

Participez sans freins à la consultation de la Commission des lois pour expliquer comment se sont déroulées les élections dans votre commune ! Jusqu'au 14 juillet. L'AMRF fera des propositions à l'issue de ces retours.

Participez à l'enquête : <https://cutt.ly/QmgvTtf>

Ecole

Un lieu à part à construire

La Banque des Territoires a conçu un parcours d'accompagnement des collectivités locales autour du thème de la "Fabrique de l'école de demain", qui comprend un outil gratuit de pré-diagnostic en ligne.

En savoir plus : <https://cutt.ly/9mg1Yip>

Pass culture

Référez vos événements

Faites connaître vos festivités pour que des jeunes les connaissent et y participent. Pour cela contacter les chargés de développement du Pass culture. Le but est de valoriser votre commune et son savoir-faire culturel en référençant les événements dans le Pass Culture (<https://pass.culture.fr/>).

Votre interlocuteur régional est ici : <https://bit.ly/3fpG0EN>
tout savoir sur le Pass : <https://bit.ly/3oYbYLS>

Jeunesse

Accompagner les jeunes adultes en milieu rural

Un collectif national d'associations publie un livret de témoignages et d'analyses sur l'accompagnement des jeunes adultes et de leurs initiatives en territoires ruraux.

Pour consulter et télécharger le livret :
<https://cutt.ly/dmgZWzL>

Ouvrage

Le vélo dans les territoires

L'ADEME vient de publier un nouveau guide destiné aux acteurs locaux pour "développer la culture vélo dans les territoires".

En savoir plus : <https://cutt.ly/lmgvP3s>

Jouer collectif

L'Association des nouvelles ruralités

L'Association des Nouvelles ruralités, dont l'AMRF est membre et siège au Conseil d'Administration, publie son rapport d'activités. L'occasion de voir l'ampleur du travail accompli malgré le Covid par tous les acteurs ruraux engagés.

Lire le rapport d'activité : <https://cutt.ly/LmgHDcM>

Femmes et ruralité

Participez à la consultation

Thème du Congrès des Maires ruraux de France, Femmes et ruralité est aussi l'objet d'une enquête de la délégation aux droits des femmes du Sénat. Elle interroge les femmes élues des territoires ruraux afin de recueillir des témoignages et de faire remonter des initiatives locales innovantes en faveur de l'égalité femmes-hommes, qui pourraient être diffusées et généralisées sur tout le territoire.

Participez à la consultation : <https://cutt.ly/umgHXn8>

Agenda

Du 5 au 7 juillet - Les patrimoines et la culture

Du 5 au 7 juillet, en partenariat avec le ministère de la Culture, le Club du programme Petites villes de demain organise une semaine thématique consacrée aux patrimoines et à la culture. Ces rencontres seront aussi disponibles en replay.

Plus d'infos ici : <https://bit.ly/2UKP0MZ>

8 juillet - Participation citoyenne et mise en œuvre d'un projet d'énergie renouvelable

Atelier 3 : Participation citoyenne et mise en œuvre d'un projet d'énergie renouvelable (EnR)
Comment faciliter le développement et réussir la mise en place d'énergies renouvelables en s'appuyant sur la mobilisation citoyenne « accélérateur » des projets ? Jeudi 8 juillet de 14 h à 15h30, en visioconférence

Inscriptions : <https://cutt.ly/7mgBzSV>

13 juillet - Rencontre avec la délégation au droits des femmes du Sénat

L'AMRF prépare le Congrès des 50 ans sur le thème de la femme, la commune et la République. Pour préparer cet événement de l'automne, des réunions ouvertes et préparatoires s'organisent. Celle du 13 juillet permettra un échange avec les sénatrices de la Délégation aux Droits des femmes du Sénat. Inscription à amrf@amrf.fr

17 juillet à 10 h - Venez témoigner de l'action culturelle des maires ruraux à Avignon

A l'occasion du 10e anniversaire de la convention entre l'AMRF et la FNCC, les deux fédérations d'élus organisent une rencontre : Le 17 juillet à 10h. L'entrée est libre, mais il est préférable de signaler votre présence à pierre-marie.georges@amrf.fr